



FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ÉQUITATION
COMITÉ RÉGIONAL D'ÉQUITATION
OCCITANIE

COMMISSION DES PRATIQUANTS - "VIOLENCES"



Commission des pratiquants

Prévention des violences

Cadre de la commission

Contexte national

- Le sport est impacté par des abus sexuels et plus largement par toute forme de violence, y compris les discriminations et le dopage
- Le Ministère chargé des sports a défini des orientations politiques et les fédérations se mobilisent

Contexte fédéral

- Le milieu de l'équitation n'est pas épargné par ces violences, tout aussi fréquentes et banalisées que dans le sport en général, et même si elles ne sont pas forcément directement générées par l'équitation
- La Fédération se doit de se mobiliser

Contexte régional

- Le Comité Régional d'Équitation Occitanie souhaite participer à la prévention de ces violences
- La Commission Violences a la mission de concevoir et mettre en œuvre des actions pratico-concrètes

Présentation de la commission

Objectif:

Développer une démarche de prévention des violences, engagée, concrète et bienveillante

Composition :

- Des acteurs de l'équitation aux profils variés : cavaliers (dont une également psychologue du sport), enseignants, parents, officiels, exploitants, élus, bénévoles, salariés...
- Soutenus par deux psychologues du sport salariées de l'Institut de Ressources en Psychologie du Sport (IREPS) qui rend disponible son expertise sur la thématique et accompagne le CREO sur un plan méthodologique

Activités :

8 réunions + 1 projet de prévention + 1 plan d'actions 2021 + Recherche de financements

Si vous souhaitez participer, vous êtes les bienvenus ! Rejoignez-nous au sein de la commission !

Contact : violences@creoccitanie.fr

Engagements de la commission

- **Réagir et prévenir** les abus sexuels et traiter plus largement toutes les formes de violence (verbales, physiques, psychologiques, sexuelles, humiliations, harcèlements, discriminations, dopage...)
- **Agir en amont** de la violence sur les leviers qui permettent de réduire, voire d'éviter cette violence
- Se centrer en priorité sur les victimes, les témoins et les confidents
- **Cibler l'ensemble des acteurs** évoluant en milieu équestre dans une approche systémique
- **Renforcer les compétences à être acteur** de sa santé et de celle d'autrui
- Cultiver les valeurs du respect et du vivre ensemble et développer **une culture de la bienveillance**



Une démarche de promotion de la santé centrée sur la prévention, et l'accompagnement

Objectifs du plan d'actions

- Toucher **l'ensemble des acteurs** impliqués dans le milieu équestre
- Mettre en œuvre des actions complémentaires et coordonnées : **Recenser - Informer - Sensibiliser - Prévenir - Former - Orienter**
- Développer le réseau avec **les partenaires** publics et privés

Publics visés

Structures bénéficiaires

Comités Départementaux d'Equitation d'Occitanie et Structures agréées ou affiliées

Personnes bénéficiaires

- Licenciés
- animateurs, enseignants, coachs et accompagnateurs/guides de tourisme équestre
- Dirigeants des structures et membres du personnel
- Organisateurs de manifestations équestres et officiels de compétition
- Membres de l'entourage, particulièrement les parents et toutes personnes en lien avec l'équitation

Et ce, pour les 28 disciplines fédérales

Les actions

Actions d'information

- Diffuser les informations et documents ressources via le site Internet et les réseaux sociaux
- Se positionner comme un interlocuteur ressource (mail spécifique : violences@creoccitanie.fr)

Actions de sensibilisation

- Diffuser les campagnes et vidéos de sensibilisation existantes
- Organiser des visioconférences grand public

Actions de prévention

- Animer des groupes de parole en effectif réduit auprès d'un public cible

Actions transversales

- Pérenniser l'accompagnement méthodologique de l'IREPS
- Réaliser une recherche active de financements

Actions de formation

Pour les formations d'Etat

- BP/DEJEPS : la DRAJES (ex-DRJSCS) envisage d'organiser 2 regroupements d'1 journée

Pour les formations fédérales

- Longues (ATE et AE, sur 9 mois) : réaliser une intervention sur 2 matinées
- Courtes (pour les officiels ou par discipline, de 2 à 7 heures) : réaliser une intervention brève

Pour aller plus loin

- Proposer des formations spécifiques centrées sur les violences
- Diffuser les informations relatives à des formations externes



FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ÉQUITATION
COMITÉ RÉGIONAL D'ÉQUITATION
OCCITANIE

COMMISSION DES PRATIQUANTS - "VIOLENCES"

